NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
2023-2024

PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS

ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'éducation préscolaire marque, pour un grand nombre d'enfants du Québec, le début de l'apprentissage de la vie de groupe et, pour tous, le début de la vie à l'école. À leur arrivée à la maternelle, pour des raisons qui tiennent tant à leur histoire personnelle et familiale qu'à leur milieu socioculturel, les enfants présentent des profils de développement différents.

À l'éducation préscolaire, l'évaluation engage l'enfant, ses pairs, le personnel enseignant et les parents. Favorisant et respectant le processus d'apprentissage, l'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant. Elle permet de suivre le cheminement de l'enfant dans le développement de ses compétences (Texte tiré du programme d'éducation préscolaire du MEES).

Pour vous informer de ce cheminement, l'école vous fera parvenir périodiquement diverses formes de communication.

Vous recevrez 4 communications officielles pendant l'année scolaire :

- La première communication le 13 octobre 2023
- Le bulletin de la 1re étape le 15 novembre 2023
- Le bulletin de la 2e étape le 13 mars 2024
- Le bulletin de la 3e étape le 27 juin 2024

Vous serez invités à 2 ou 3 rencontres officielles avec l'enseignant de votre enfant :

- Rencontre de présentation de début d'année pour tous (29 août 2023)
- Rencontre du 1er bulletin pour tous (16 et 17 novembre 2023)
- Rencontre du 2e bulletin pour les élèves ayant certaines difficultés (14 et 15 mars 2024)

Entre temps, les enseignants communiqueront avec vous par courriel, par téléphone ou par l'agenda si des informations importantes doivent vous être transmises. Vous êtes invités à faire la même chose si vous avez des questions ou des inquiétudes.

C'est un plaisir de collaborer avec vous pour le bien-être de votre enfant!

L'équipe de l'école Saint-Jean-Baptiste

Le libellé des compétences au bulletin et le programme d'éducation préscolaire

Domaines	Compétences	Axes de développement	Explications en lien avec le programme d'éducation préscolaire
Physique et moteur	1. Accroître son développement physique et moteur	1.1 Motricité 1.2 Saines habitudes de vie	• Explorer des perceptions sensorielles • Se représenter son schéma corporel • Développer sa motricité globale • Exercer sa motricité fine • Expérimenter l'organisation spatiale • Expérimenter l'organisation temporelle • Découvrir la latéralité • Expérimenter différentes façons de bouger • Explorer le monde alimentaire • Expérimenter différentes façons de se détendre • S'approprier des pratiques liées à l'hygiène • Se sensibiliser à la sécurité
Affectif	2. Construire sa conscience de soi	2.1 Connaissance de soi 2.2 Sentiment de confiance en soi	• Reconnaître ses besoins • Reconnaître ses caractéristiques Exprimer ses émotions • Réguler ses émotions • Expérimenter son autonomie • Réagir avec assurance
Social	3. Vivre des relations harmonieuses avec les autres	3.1 Appartenance au groupe 3.2 Habiletés sociales	Démontrer de l'ouverture aux autres • Participer à la vie de groupe • Collaborer avec les autres • Intégrer progressivement des règles de vie • Créer des liens avec les autres • Réguler son comportement • Résoudre des différends
Langagier	4. Communiquer à l'oral et à l'écrit	4.1 Langage oral 4.2 Langage écrit	• Interagir verbalement et non verbalement • Démontrer sa compréhension • Élargir son vocabulaire • Expérimenter une variété d'énoncés • Développer sa conscience phonologique • Interagir avec l'écrit • Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture • Découvrir des fonctions de l'écrit • Connaître les lettres de l'alphabet : attente de fin de l'éducation préscolaire: l'enfant connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).
Cognitif	5. Découvrir le monde qui l'entoure	5.1 Pensée 5.2 Stratégies	• S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts ; univers social; science et technologie) • Exercer son raisonnement • Activer son imagination • S'engager dans l'action • Expérimenter différentes actions • Raconter ses actions

Nous avons le mandat d'évaluer chaque compétence deux fois dans l'année.

Communications officielles de l'année	
1re communication	Vous recevrez une première communication en novembre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Évaluation des compétences 1 et 2.
Deuxième bulletin	Évaluation des compétences 3, 4 et 5.
Troisième bulletin	Fin de cycle, retour sur toutes les compétences.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences.
Il fait état du **cheminement** de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

Légende		
Cote	**Étapes 1**	**Étape 2**
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

À la 3e étape, le bulletin fait état du **niveau atteint au regard des attentes de fin du préscolaire.**